Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260407-DEL07042639-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 7 avril 2026

2026/04/07-39

Objet : **Appel à projet pour le Fonds Départemental de Sécurité Routière**	Nombre de conseillers en exercice Nombre de présents Nombre de votants	**29** **25** **29**

Par suite d'une convocation en date du 1er avril 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 7 avril 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier – GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DREAU Liliane – JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BORDENAVE Bruno – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves – GIRARD Gwénaëlle – MIALON Dominique - GRANDIL Gwenaëlle – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LESCA Véronique à CARDUNER Didier
LE GOC LE SAGER Fabienne à GEORGES Valérie
DAGORN Nicolas à LE GRAND Bruno
LAFFORGUE Valérie à BRAESCU ANDRIEU Morgane

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

KRAUS Jean-Paul

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260407-DEL07042639-DE

Monsieur Le Maire indique que le Conseil Départemental mobilise le produit des amendes de police au profit d'un fonds départemental de sécurité routière, via un appel à projets relatif à des travaux de voirie effectués en 2026 pour :

- la sécurité des cyclistes (aménagements cyclables, séparation des flux, zones apaisées, chaussées à voies centrales banalisées...) ;
- la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite (cheminements piétons, mise en accessibilité de l'espace public...) ;
- la sécurité des usagers des transports en commun (aménagement et accessibilité des arrêts de transports en commun...).

Les plateaux ralentisseurs et la création de places de stationnement sont exclus des dépenses éligibles.

Les projets peuvent bénéficier d'une subvention adaptée comprise entre 1 000 € et 20 000 €.

Il est proposé de solliciter une subvention pour l'aménagement d'une liaison cyclable de la RD 783 (au départ de la rue de Concarneau) par la route de Pont-Prenn jusqu'au carrefour de la route de Lambell.

Les travaux sont prévus sur la période allant de juin à octobre 2026.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Aménagement cyclable (piste bidirectionnelle et chaucidou)	370 000,00 €	Fonds départemental de sécurité routière	20 000,00 €
		Autofinancement	350 000,00 €
TOTAL	**370 000,00 €**		**370 000,00 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'aménagement envisagé et autorise le Maire à solliciter le fonds départemental de sécurité routière 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 9 avril 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
Finistère